29197

FRC I. 29197

COMPTE RENDU

Case FRC 1302

PAR HYACINTHE RICHAUD,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Des recettes et dépenses faites à la commission près l'armée de la Moselle, où il fut envoyé par décret des 15 et 19 juillet 1793, an II de la République française, et resta jusqu'à la fin de frimaire suivant (1).

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

RECETTE.

Reçu, en partant de Paris, avec Ehrmann, sur un mandat à la trésorerie	6,000 l.
Le 23 septembre, reçu à Metz, en un mandat sur le receveur du district	6,000

(1) Dans ces dépenses sont comprises celles de mes collègues Ehrmann et Soubrany, et des secrétaires, commis, employés et domestiques attachés à cette commission, que nous trouvâmes auprès de nos collègues en y arrivant, et qui ont continué d'y rester. C'est moi qui, ainsi que l'a déja dit notre collègue Ehrmann dans son compte rendu, fut chargé de la comptabilité et de toutes les dépenses.

Je dois observer aussi que le compte que j'en rendis à mon arrivée au comité des inspecteurs, n'ayant point été fait pour être imprimé, est beaucoup trop long et trop détaillé pour cela. Je crois donc devoir le résumer pour éviter à frais; ceux qui voudront prendre connoissance des détails et des quittances, ou pièces à l'appui, les trouveront au comité.

De l'autre part, ... 12,000 l.

Le trentième jour de vendémiaire, en un mandat sur le payeur-général de l'armée. 6,000

Il nous fut remis à Saarbruck trois carabines estimées 60 liv. chacune. Malarmé en eut une ; J. B. Lacoste, une autre qu'il m'a payée 50

J'en ai eu une que j'ai payée 70

Total de la recette . . . . . 18,120 l.

DÉPENSE.

Les dépenses sont : pour notre voyage avec mon collègue Ehrmann pour aller de Paris à Limback, près Hombourg, où étoit alors le quartier-général de l'armée de la Moselle, et nos collègues.

Voyage à Sarrelibre, pour examiner l'état de défense et pourvoir aux approvisionnemens de cette place.

Voyage à Bitche, pour une conférence avec nos collègues de l'armée du Rhin, et les généraux des deux armées, pour envoyer des secours au Nord.

Voyage à Nancy, où nous étions appelés par décret de la Convention nationale, pour calmer les troubles et réorganiser les autorités constituées.

Voyage à Wissembourg et à la Petite-Pierre, pour concerter avec nos collègues et les généraux des deux armées des plans de défense et d'attaque, et les moyens d'approvisionner les armées.

Plusieurs voyages à Metz, pour pourvoir à ces approvisionnemens et armemens.

Plusieurs voyages de commissaires envoyés à Paris et en divers autres endroits, pour objets importans et pressés.

Gratifications à des militaires, pour des actes de bravoure, de civisme et de générosité.

Secours provisoires à des militaires qui avoient perdu leurs équipages au combat.

A des femmes qui y avoient perdu leurs maris ou leurs parens.

Frais d'impression.

Frais de bureaux.

Traitement de secrétaires, commis, et gages de domestiques.

Raccommodages de voitures, selles, etc. et ferrages de chevaux.

Enfin, nos dépenses pour suivre l'armée dans toutes ses opérations.

Et nos frais de route pour revenir à Paris, quand notre mission a été finie.

Le tout, conformément au compte détaillé que j'ai rendu à mon arrivée au comité des inspecteurs, et qui est resté au bureau

des mandats avec tous les mémoires acquittés, reçus et autres pièces à l'appui, suivant le reçu qui m'en a été donné et qui est transcrit ci-après, montant ledit compte des dépenses à. . . . . 16,655 l. 16 s. 6 d.

En partant de l'armée j'ai remis, à mon collègue Ehrmann, suivant son reçu . . . 1,400

Et remis, à mon arrivée au comité des inspecteurs, pour solder mon compte, suivant le reçu ci-après 64 3 6

Total. . . . . 18,120 l.

Lors de l'incendie du château de Sarrebruck, on me remit 51 liv. 15 s. en espèce et quelques autres pièces de monnoie du pays, que l'on me dit avoir été trouvées dans les meubles que l'on en avoit sauvés. J'ai remis tout cela au comité, suivant les reçus ci-après :

CONVENTION NATIONALE.

Bureau des mandats.

Je soussigné, secrétaire-commis de la Convention nationale, au bureau des mandats, reconnois avoir reçu du citoyen Richaud, représentant du peuple près l'armée de la Moselle, la somme de soixante-quatre livres trois sols six deniers, restant de celle de dix-huit mille livres, prise pour les frais de cette commission.

Il a de plus fait compte de la somme de cent vingt livres pour le prix de deux carabines estimées soixante livres chacune, provenant de la ville de Sarrebruck. Il a remis aussi cinquante-une livres quinze sols et quatorze pièces de monnoie de cuivre, le tout provenant du château de Sarrebruck.

Paris, le 28 frimaire, l'an deux de la République une et indivisible.

Signé, PETITVIENNET, au nom des inspecteurs de la Salle.

P. S. Le citoyen Richaud observe qu'il a laissé, en partant de Sarrebruck, à ses successeurs, la somme de *quatorze cents livres*, suivant les reçus d'Ehrmann déposés avec les pièces dans le compte laissé au bureau des mandats.

A Paris, le 3 nivôse, l'an deux de la République.

Signé, PETITVIENNET.

L'administration des voitures et selleries de la République a reçu des citoyens Richaud et Ehrmann, députés, une chaise à

deux places avec harnois et bricole, qui leur avoit été prêtée par ordre du ministre de la guerre, en date du 26 juillet, (v. s.). Bon pour décharge.

Signé, TROUVILLE.

Nota. J'ai remis aussi au comité des inspecteurs le portefeuille garni et le cachet qui m'avoient été remis ; j'en ai le reçu.

H. RICHAUD.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Fructidor, an III.